

Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DE-AS) en cursus complet

Prérequis

- Aucune condition de diplôme
- Être âgé de 17 ans minimum
- Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur
- Être admis aux épreuves de sélection

Calendrier

Une rentrée au mois de janvier et une seconde au mois de septembre. Se référer au site internet pour le calendrier

Tarifs

Gratuité des frais d'inscription

Coût de la formation :

- financement par transition-pro ou Pro A : 8 000€
- autre financement : 6 200€

Délais d'accès

3 à 4 mois

Modalités d'accès

Sélection conformément à la réglementation en vigueur

Contact

À Colmar

03 89 21 22 50

À Ingwiller

03 88 71 62 92

À Mulhouse, Altkirch, St Louis

03 89 32 55 66

Référent handicap :

03 89 21 22 50

Objectifs

- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques.
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
- Transmission des observations, quels que soient l'outil et les modalités de communication.

Métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Contenu

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique, soit **1 540H**. Elle alterne les stages clinique et les périodes à l'Institut de formation.

Enseignement en Institut de Formation : 770H (22 semaines)

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

Enseignement clinique : 770H (22 semaines)

4 stages en milieu professionnel organisés par l'Institut de Formation dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile.

L'élève bénéficiera, tout au long de la formation, d'un suivi individuel par l'équipe pédagogique de l'Institut de formation.

À l'issue des modules de formation, l'élève sera soumis aux épreuves de certifications définies par la réglementation.

Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, classes inversées, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques, exercices d'application.

Modalités d'évaluation

Voir l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DE-AS) et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.